

CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du mardi 6 octobre 2020

Compte rendu

sous réserve d'approbation par le conseil municipal

Présents : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Dominique DIBLANC, Michel DROVIN, Christophe FEBVRE, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Sabine LEROY, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Christian NOIR, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Isabelle VALADARES, Eva VAUZEILLES.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Eva VAUZEILLES

Secrétaire : Isabelle JEANMICHEL

Ouverture de la séance à 20h30

1/ Intervention de M. Cédric FUMEY (pelouses sèches)

L'association PHM (Patrimoine Historique de Mirebel) avait demandé en 2019 un diagnostic sur la faune et la flore présentes dans les pelouses sèches de la commune, qui couvrent environ 50 ha. M. Fumey, qui travaille à la maison de la nature et de la faune sauvage à Arlay, vient restituer ce diagnostic. Au niveau de la flore, 245 espèces différentes ont été recensées (dont 6 espèces d'orchidées). Au niveau de la faune, 38 espèces d'oiseaux nicheurs (dont la pie-grièche grise, à protéger car il ne reste que 6 couples dans le Jura), 25 espèces de sauterelles et criquets, 39 espèces de papillons de jour, 56 de papillons de nuit,... un bilan très riche au niveau de la diversité avec un habitat remarquable (dalles rocheuses). Sur 887 espèces différentes observées, 441 ont été identifiées dont 32 espèces protégées (statut réglementaire) ou patrimoniales (intérêt). La commune propose de créer un groupe communal en partenariat avec la PHM afin de réfléchir ou proposer des solutions, avec l'aide de professionnels, et qui permettraient de préserver ce milieu naturel remarquable.

Le rapport sera diffusé sur le site de la commune.

2/ Approbation du compte rendu du 08/09/2020

M. le maire informe le conseil de la démission de M. Geoffrey Berlemont à compter du 23/09/2020.

Observations du compte-rendu du 08/09/2020 : il convient d'ajouter :

- Baux de M. Jacques Didier : préciser « renouvellement des baux à conditions de tenir ses engagements au niveau de l'entretien des parcelles à effectuer avant le 31/12/2020. »
- Incivilités sur les nichoirs près de la maison médicale. Les enfants qui avaient dégradé les nichoirs les ont remis en état.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité avec ces modifications.

3/ Délégations du Conseil Municipal au Maire

Les services de la Préfecture nous informe qu'il faut modifier un article de la délibération prise le 4 juin 2020 et modifiée le 8 septembre 2020, en fixant les limites concernant les dépôts de certaines autorisations d'urbanisme (démolition, transformation ou édification de biens). Le maire propose de supprimer cet article. En effet, le conseil sera systématiquement consulté en cas de démolition d'un bien communal ou de dépôt d'un permis de construire ; il n'y a donc pas lieu de donner délégation.

POUR à l'unanimité.

4/ Affouage, travaux forestiers et destination des coupes

Suite à la commission bois du 1^{er} octobre, M. Didier Besson présente les différentes parcelles retenues pour l'affouage 2020 ainsi que le nombre de lots dans chaque village. A raison d'environ 20 stères par affouagiste et compte tenu du volume important à délivrer, le surplus non exploité sera soit réservé pour 2021 soit vendu à un marchand de bois. Il propose le maintien de la taxe d'affouage à 100 € par lot (comme en 2019) et propose également de nommer 3 garants des coupes : Franck Lecoultre pour Mirebel, Yves Mourey pour Crançot et Didier Besson pour Granges-sur-Baume. 2 permanences auront lieu dans chaque village pour les inscriptions :

- Le 16 et le 23/10 à Granges-sur-Baume de 18h à 19h, avec partage le 31/10
- Le 16 et le 21/10 à Mirebel de 17h30 à 18h30, avec partage le 31/10
- Le 13 et le 20/10 à Crançot de 18h à 19h, avec partage le 23/10

Le conseil municipal doit délibérer pour approuver la taxe et le règlement d'affouage et pour nommer les garants de coupe.

POUR à l'unanimité.

Il convient également de délibérer sur l'état d'assiettes des coupes 2021, décidées par un programme d'aménagement avec l'ONF. Didier Besson présente l'ensemble des parcelles retenues pour chaque village.

POUR à l'unanimité.

Informations : une vente de gré à gré a lieu le 7 octobre. Il est possible de suivre cette vente en ligne sur le site internet de l'ONF. 4 lots sont mis en vente pour un volume d'environ 721 m³ pour une estimation de 27 000 €.

Des frênes sont malades le long de la route entre Crançot et Mirebel, le propriétaire devra nettoyer la bande sur 5-6 mètres quand l'exploitant viendra (si la vente trouve preneur). Attention à ne pas couper en période de nidification, il faudra être vigilant sur la date de coupe.

Travaux forestiers restant à faire : un peu de broyage, un peu de dégagement manuel (surtout à Granges-sur-Baume) ainsi que quelques plantations de chênes parcelle 33

Il est proposé de créer un comité « forêt » afin d'intégrer des citoyens non élus mais qui souhaitent s'investir dans ce domaine. Ce comité sera donc composé des membres de la commission bois et des personnes extérieures qui s'inscriront. Une information sera mise en ce sens sur le site et par voie d'affichage.

5/ Point sur les travaux en cours et bilan financier

Yves Mourey fait le point sur plusieurs travaux :

- Antenne Free à Crançot : les travaux seront faits semaine 42 pour une mise en service semaine 46.
- Station d'épuration de Crançot : le faucardage des roseaux aura lieu en octobre-novembre. Il est constaté des arrivées anormales d'eaux pluviales parasites dont la provenance est à identifier ; une réunion de chantier a eu lieu. Il y aurait des soupçons de mauvais raccordements. Une étude est lancée, les 7 postes de relevage seront contrôlés en période sèche et en période de pluie, ainsi que le temps de pompage (2 pompes par poste et compteur électrique).
- Logement communal à Granges-sur-Baume : plusieurs appels et visites ont eu lieu mais sans suite. Yves propose d'améliorer la cuisine en ajoutant quelques éléments de cuisine muraux (rangements) et une plaque de cuisson, afin de rendre le logement plus attractif. Le conseil donne son accord pour procéder à ces achats à hauteur de 2 000 €. Il faudra également mettre des affiches dans chaque village (l'annonce a été mise sur un site internet). La commission « bâtiment » se réunira rapidement pour étudier les aménagements possibles.
- Logement à Mirebel : la commission a fait la visite du logement le 2 octobre. Le logement est grand mais vieillot et présente un important problème de chauffage (gouffre financier). La toiture est en bon état. Il convient de réfléchir aux travaux à envisager afin d'améliorer ce logement.
- Le président de l'Association Foncière de Mirebel informe la commune que des travaux de réfection de voirie seront faits chemin de Baume-Mirebel (appartenant à l'association foncière). La patte d'oie au niveau de l'intersection avec la RD 471 appartient à la commune (30 mètres linéaires environ). Il présente un devis estimatif de l'entreprise Bonnefoy pour un montant 2 203.31 € HT pour la réfection en tricouche.

POUR à l'unanimité.

- Fuite dans la sacristie de l'église de Mirebel : l'entreprise Jacquot est en cours d'intervention pour la pose de chéneaux. RDV le 7 octobre à 9h30 avec l'entreprise pour faire le point sur les travaux et les fuites

existantes. Les travaux de l'église ont commencé, le maçon attend des conditions météorologiques meilleures pour intervenir.

- SUEZ effectuera des relevés de compteurs sur les 3 communes le 12, 13 et 14/10.
- Station d'épuration de Granges-sur-Baume : arrivée d'eaux blanchâtres. La fromagerie Poulet doit nous envoyer leurs analyses. La fromagerie a pour projet de créer un bâtiment de stockage. Pour ce faire, il faut un raccordement au réseau d'eaux usées. Le permis de construire n'ayant pas encore été accordé, l'entreprise retenue pour le raccordement ne peut pas intervenir.
- Antenne à Granges-sur-Baume : pas d'information à ce jour sur la date de raccordement.
- Demande de construction d'un muret par les nouveaux propriétaires (ex-maison Joly sur RD 471). Le problème se pose concernant l'écoulement de l'eau si le mur est créé. Le Département est concerné par ces travaux éventuels et participerait financièrement. Il convient dans un premier temps de faire une étude avec une maîtrise d'œuvre pour voir quels travaux seraient possibles pour écouler ces eaux pluviales. Le maire présente un devis de ABCD d'un montant de 3 713 € HT.
POUR à l'unanimité.
- Bilan financier : Le maire présente un tableau qui reprend l'ensemble des travaux effectués en 2020 (dont certains commencés en 2019) ainsi que les montants des dépenses, des subventions et autres recettes (TVA récupérée). Le tableau a été transmis aux conseillers préalablement à la réunion. Voir annexe.
- Travaux à finir : mezzanine à finir salle polyvalente de Crançot car travaux intégrés au permis de construire et nécessaires pour réceptionner l'ensemble des travaux de la mairie. L'entreprise Léo Plac ne pourra intervenir qu'à partir de janvier 2021.
Le sol de la mairie sera entièrement repeint par l'entreprise qui a fait les travaux initiaux.
- Question d'un administré : la voirie sur Roche à Crançot est dégradée. Ces travaux sont bien au programme des travaux de voirie 2021 effectués par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

6/ Travaux prévisionnels traversée de Mirebel

Réseaux secs : avec le confinement, les études concernant les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) ainsi que les travaux de changement de conduite d'eau (par le Syndicat des Eaux) ont pris du retard. L'étude SIDEC pour l'effacement des réseaux est à actualiser en tenant compte des travaux qui sont prévus par le syndicat des eaux. Le conseil municipal précédent avait donné son accord de principe.

Traversée de Mirebel : à la suite des travaux d'enfouissements des réseaux par le SIDEC et de l'eau par le SIE, il était prévu de reprendre l'ensemble de la traversée de Mirebel. Une pré-étude avait été faite par ABCD. Il convient de relancer le projet avec un nouvel appel d'offre de maîtrise d'œuvre et se coordonner avec le Syndicat des Eaux et le SIDEC et déterminer un calendrier des travaux.

Le nouveau conseil municipal doit donner son accord pour la poursuite de ces projets.

POUR à l'unanimité.

7/ Acquisitions diverses

- Vente par M. Denis de 2 parcelles de bois sur Crançot en limite de Granges-Sur-Baume et Baume-les-Messieurs pour un montant de 800 €.
POUR à l'unanimité.
- M. Marcel Santonna propose de céder à la commune une partie de sa parcelle rue de la Barette à Mirebel pour pouvoir élargir la sortie donnant dans le virage et qui est très étroite. Un mur devra être reculé pour permettre l'agrandissement de ce passage. La commune prendrait à sa charge la moitié des frais et devra faire rapidement les travaux.
POUR à l'unanimité.

8/ Syndicat des Eaux de l'Heute la Roche

Didier Besson ainsi que Christian Maire ont participé à la réunion du 18/09 relative à l'élection du nouveau président, des 3 vice-président et des 4 membres du bureau. M. Dominique Chalumeaux a été élu président.

Le nouveau président demande la possibilité de louer les locaux de la mairie annexe de Mirebel une journée par semaine pour le secrétariat ainsi que l'utilisation de la salle de conseil pour les réunions. Après discussion, le conseil propose un loyer mensuel de 120 € plus 20 € de charges (téléphone, internet, électricité, chauffage).
POUR à l'unanimité.

9/ Formation des élus

2 dispositifs existent pour la formation des élus :

- Le Droit Individuel à la Formation (DIF) qui permet d'effectuer 20h de formation par année de mandat pour tous les élus. Le coût est financé par une cotisation de 1% sur les bulletins d'indemnités des élus (maire, adjoints et conseillers délégués)
- Le Droit à la Formation des Elus (DFE) qui permet à chaque élu d'effectuer 18 jours de formation pendant toute la durée du mandat. Le conseil municipal doit délibérer pour prévoir au budget un montant prévisionnel compris entre 2% et 20% du montant total dédié aux indemnités, soit pour la commune de Hauteroche entre 771.96 € et 7719.60 €. Les frais de formation pris en charge par la collectivité sont : l'intervenant, les frais de transport, de repas et d'hébergement éventuel, ainsi que la perte de salaire correspondant. Le conseil décide de prévoir au budget chaque année 20 % du montant des indemnités, soit 7 719.20 € pour l'année 2020, sachant que même si les crédits sont inscrits au budget, ils ne sont pas nécessairement dépensés.
POUR à l'unanimité.

10/ Décision modificative budget commerce

En 2017, des subventions avaient été inscrites au budget commerce dans un compte d'amortissement, pour un montant de 126 286.20 €. Finalement l'amortissement n'a pas lieu d'être, il convient de régulariser la somme dans un autre compte et de modifier le budget en conséquence (opération d'ordre qui s'annule en dépense et en recette).
POUR à l'unanimité.

11/ Questions et informations diverses

- Dans le cadre de l'aide à la relance en faveur des entreprises, des travaux sont envisageables : chapelle et poids public à Granges-Sur-Baume, plafond salle polyvalente ...
- Afin de ne pas allonger les réunions du conseil municipal par les comptes rendus de réunions auxquelles participent les délégués, les comptes rendus des commissions intercommunales seront envoyés par mail à tous les conseillers pour information.
- Complément du comité spécifique pour le suivi des travaux de Mirebel : en font partie les élus suivants : (Daniel Ségut, Franck Lecoultré, Christian Noir, Yves Mourey, Christelle Joly, Sabine Leroy et Claude Gallinet) et les citoyens inscrits (Marie-Madeleine Perrard, Etienne Dumas, Thierry Salin, Marcel Bottagisi). Une réunion sera prévue rapidement.
- Repas des anciens annulé : Cette question sera traitée lors de la prochaine commission culture/animations/journal.
- Tables et bancs reçus : il faudra matérialiser l'emplacement prévu dans chaque village afin que les employés communaux puissent les installer.
- Cérémonie du 11 novembre maintenue mais sans le verre de l'amitié en raison des restrictions dues à la crise sanitaire.
- La Communauté de Communes Bresse Haute Seille doit reprendre la compétence SDIS (au niveau du fonctionnement) à la place des communes. Elle déduira le montant de la compensation (montant annuel de 27 060 €). La question est posée : à qui revient la compétence poteaux incendie ?
- La sortie champignons du 18/10 est maintenue mais pas l'exposition.
- Demande est faite de commencer les réunions de conseil municipal plus tôt (20H) ou de réduire l'ordre du jour afin de ne pas terminer au-delà de 23H. L'horaire de 20h pose problème pour plusieurs membres (autres réunions avant ou horaires de travail). Il est proposé de maintenir 20h30 mais de réduire l'ordre du jour ou de faire des séances supplémentaires.
- Prochaine réunion de conseil municipal prévue le mardi 10 novembre 2020 à 20H30.

Travaux 2020

(état financier au 28/09/2020)

Prévu au budget

	Dépenses TTC	FCTVA * 16.4% Region	DETR	reste à charge
Rue du Couvent - MIREBEL	5 948	975		4973
Chemin de Marigny - MIREBEL	2 469	405		2064
Chemin Vy de Lyon - MIREBEL	5 678	931		4747
Mur du cimetière - MIREBEL	3 801	0		3801
Rue de la Peyrouse et chemin de la Mouille - CRANCOT	8 454	1 386		7068
Piste forestière	16 735	2 789		13 946
Toit Ecole	7 549	493		2 513
Clim maison santé	30 000	2 910		14 832

Rue de La Croix Blanche - CRANCOT	SIDEC 63214	effacement des réseaux	63 214	0	63 214
total Croix blanche	104 967	EIFFAGE	104 968	17 215	31 453
	168 181		168 182	17 215	31 453
			0		119 514

Traversée de CRANCOT RD471	53083	SIDEC effacement des réseaux	53 083	0	53083
	11483	Etudes ABCD	11 483	1883	9600
	414000	Travaux	395 964	64938	135576
		Abribus	10 376	1702	8674
total 471	478566		470 906	68 523	206933

Extension mairie - CRANCOT	609517		611 135	100226	269 000	241909
----------------------------	--------	--	---------	--------	---------	--------

Signalétique	34000		31 624	5186	26438	
Total général des dépenses	1370891		1345680	201040	495903	648737

FACTVA * Récupération partielle de la TVA

Subvention rue de la Croix Blanche

DETR 31453

Subventions RD 471

DETR 113000
Région 10000
Amendes police 7500
DST 64950
total 195450

Subvention mairie

DETR	133000
Régions	106000
DST	30000
total	269000

DETR = Dotation d'équipement des territoires ruraux

DST = Dotation de solidarité des territoires

Dotation d'état

Dotation département

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 24h